

Madame, monsieur,

Ci-dessous, veuillez retrouver les diverses informations qui ont été données lors de la réunion de rentrée générale.

## 1. L'équipe

L'équipe pédagogique se compose de :

- Mme LAFAGE Sylvie accompagnée en classe de Mme NICOLAU Jennifer (ATSEM) dans sa classe de PS/MS/CS (18 élèves)
- Mme VOLLET Marion dans sa classe de CE1/CE2 (16 élèves)
- M. ROLAND Quentin dans sa classe de GS/CM1/CM2 (16 élèves).

Je suis déchargé le vendredi toutes les 3 semaines. Lorsque je suis déchargé, c'est Mme ROLLAND Julie qui assure mon complément de service. Je suis déchargé pour la première fois le **vendredi 19 septembre**.

J'essaie de traiter le plus rapidement possible vos demandes mais ce qui n'est pas urgent attendra le jour de décharge.

## 2. Règlement intérieur et programme phare

Le règlement intérieur ainsi que la charte de la laïcité ont été déposés sur Toute mon Année (site public). Le règlement est valable jusqu'au prochain conseil d'école.

Je ne vous fais pas de résumé car vous aurez le temps d'en prendre note. En revanche, les maîtres mots de ce règlement sont la confiance, la bienveillance et le respect.

En ce qui concerne le **protocole pHare**, il est déployé dans toutes les écoles. Il s'agit d'un protocole mis en place pour lutter contre une situation d'intimidation (anciennement appelée harcèlement) en milieu scolaire.

La carte mentale ci-jointe définit les différentes étapes pour la mise en place du programme phare.

Pour rappel, les élèves doivent être préservés de tout propos ou comportement humiliant et respectés dans leur singularité. En outre, ils doivent bénéficier de garanties de protection contre toute violence physique et morale.

A ce titre, lors d'une possible situation d'intimidation rencontrée au sein de l'école, un ou plusieurs élèves peuvent être entendus, sur le temps scolaire, par un ou deux membres du pôle ressource avec l'accord de l'Inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription. Ces entretiens ont vocation à tenter d'apaiser une situation complexe et trouver des solutions pour améliorer le climat scolaire.

Nous sommes convaincus que cette démarche permettra de créer un climat scolaire serein et respectueux, propice aux apprentissages et à l'épanouissement de tous les élèves.



### 3. Conseil d'école

Je réitère mes remerciements à l'ensemble des parents élus l'année dernière pour leur implication et leur engagement auprès de l'équipe éducative.

Le conseil d'école est une instance où tous les membres de la communauté éducative se réunissent. C'est donc le seul moment où les représentants de la mairie, ceux de l'école et ceux des responsables légaux sont présents. C'est notamment lors de ce conseil d'école que nous abordons les différents projets au sein de l'école.

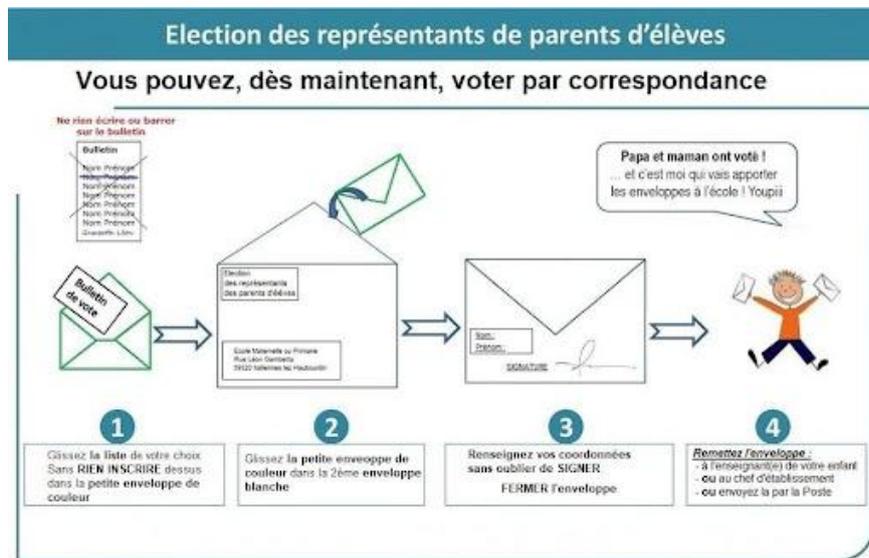
### Représentants des Parents d'élèves



Et au sein de cette communauté éducative, il y a vous les parents d'élèves. Comme on ne peut pas accueillir tous les parents, vous allez devoir élire des représentants de parents d'élèves (RPE). Les RPE ont un rôle précis, il consiste à faciliter les relations entre les parents d'élèves et le personnel de l'école. Vous pouvez intervenir auprès de mes collègues et de moi-même pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation dans la résolution d'un litige. **C'est grâce à votre implication, en tant que RPE, que nous pouvons mettre en place de beaux projets dans l'école.**

#### Comment se déroule le vote pour élire les RPE cette année ?

Il aura complètement lieu par correspondance. Vous aurez donc des bulletins et une démarche à suivre. Je vous expliquerai tout en temps et en heure !



### 4. Informations utiles

Ensuite, concernant les informations utiles de l'école, elles sont sur la note de rentrée qui vous a été distribuée la première semaine de la rentrée.



École : 07 65 17 85 14  
Courriel : 0910333t@ac-versailles.fr  
Mairie : 01 64 58 90 01  
Garderie périscolaire : 07 86 99 22 97

# HORAIRES

## Horaires et jours de classe

Classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Horaires des matinées : 8h20 à 11h30

Horaires des après-midis : 13h20 à 16h30

Ouverture du portail à 8h20 et 13h20

APC : les midis de 11h30 à 12h à partir de la P2



## Périscolaire

Garderie du matin : 7h30 à 8h20

Garderie et cantine : 11h30 à 13h20

Garderie du soir : 16h30 à 18h30

### Activités Pédagogiques Complémentaires :

Ce sont des temps durant lesquels nous travaillons en petits groupes pour approfondir ou remédier les difficultés à propos de certaines notions. Tous les élèves de la Grande Section au CM2 peuvent y assister.

Ils ont lieu le mardi et le jeudi de 12h45 à 13h15.

### Absences / Retards :

- Comme vous le savez, nous ne pouvons pas quitter notre classe pour venir vous ouvrir au portail en cas de retard, je vous demande donc d'être vigilants.
- Concernant les absences, il est important de les justifier ! En cas d'absences injustifiées et répétées, je serai dans l'obligation de rédiger un signalement pour absentéisme qui remonte au niveau du rectorat. Vous pouvez envoyer un message à l'enseignant concerné sur Toute mon année ou via mail à l'adresse de l'école.
- Merci de privilégier l'absence à la demi-journée en cas de rendez-vous pris sur une journée d'école pour éviter une sortie de classe à n'importe quel moment.

## 5. Coopérative Scolaire :

La Coopérative scolaire est un organisme qui permet de gérer l'argent à l'école. Cet argent nous permet l'achat de matériel pédagogique pour l'école et permet aussi de financer divers projets.

### **M. ROLAND reprend la gestion de la COOP en devenant mandataire.**

Un appel au don sera prochainement réalisé. Ce don n'est pas obligatoire et bien sûr ceux qui souhaitent y participer donnent la somme qu'ils souhaitent !

## 6. La santé de vos enfants :

Enfin, un dernier point concernant la santé de vos enfants. Pour assurer cette santé et sécurité, nous mettons tout en œuvre dans notre école pour assurer un climat scolaire paisible et suffisamment serein pour que chaque élève s'y sente bien. Cela passe aussi par un travail conjoint de coopération, soyez attentif à la maison avec l'utilisation des écrans et du respect des heures de sommeil fondamentales pour l'enfant.

- **1<sup>er</sup> café des parents (date à définir) : Les effets des écrans sur nos enfants.**

Voilà les quelques informations de rentrée que je pouvais vous donner, je vous remercie d'en avoir pris note. Si vous avez des questions je reste bien évidemment disponible. Je suis sûr que nous allons bien travailler ensemble pour atteindre un objectif commun : **la réussite et le bien-être de tous les enfants de l'école.**